



CCAS D'ETAMPES

Accusé de réception en préfecture
091-269100509-20250729-CCAS-DEC2025-20-AR
Date de télétransmission : 29/07/2025
Date de réception préfecture : 29/07/2025

DECISION DU PRESIDENT N° CCAS-DEC2025-20

OBJET : Signature d'un contrat pour une animation dansante dans le cadre de la semaine bleue 2025

Le Président du Centre Communal d'Action Sociale,

VU l'article R123-21 du Code de l'Action Sociale et des Familles qui donne au Conseil d'Administration la possibilité de déléguer au Président ou au Vice-Président, pour la durée de son mandat, certaines attributions,

VU l'article R 123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles qui en précise les conditions d'exécution,

VU la délibération du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Etampes en date 31 juillet 2020 par laquelle celui-ci a chargé son Président et son Vice-Président, par délégation, de prendre les décisions prévues à l'article R. 123-21 du code susnommé,

CONSIDERANT la nécessité de retenir la proposition de l'entreprise "SUR MESURE SPECTACLES" pour l'animation musicale d'une soirée dansante en faveur des aînés d'Etampes.

DECIDE

ARTICLE 1 : De signer la proposition de l'entreprise "SUR MESURE SPECTACLES" dirigée par Monsieur HAMIAUX Pierrick – 58 chemin du Murger – 91620 LA VILLE DU BOIS ;

ARTICLE 2 : Cette animation, d'un montant de 650€ TTC, se déroulera le samedi 11 octobre 2025 de 19h à 23h au Temps des Loisirs sis 34, rue des Cordeliers – 91150 ETAMPES.

ARTICLE 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Versailles, dans un délai de deux mois, à compter de sa notification aux personnes intéressées, de sa publication et de sa transmission en préfecture.

ARTICLE 4 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera transmise à M. le Sous-Préfet d'Etampes, publié au registre des actes administratifs et dont ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Comptable public responsable de la Trésorerie d'Etampes collectivités
- Monsieur HAMIAUX Pierrick président de "SUR MESURE SPECTACLE"

Fait à Etampes, le 29/07/2025

Gilbert DALLERAC
Vice-Président

Certifié exécutoire, compte tenu de la publication le : 29/07/25

